

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU MAURICE TORNAVY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Nous avons une Sœur qui souffrait de maux de tête qui lui empêchaient de dire son Bréviaire. Je l'ai confiée au Serviteur de Dieu, Maurice Tornay, en lui promettant de faire connaître la faveur obtenue si, pour le début d'octobre, elle pouvait dire son Office. Le 3, elle a commencé à chanter Vêpres au chœur et elle a continué tout le mois, sans pouvoir dire le reste. Je continue chaque jour à lui confier notre Sœur. En même temps, je lui ai recommandé une grave affaire matérielle. Elle a eu une heureuse issue. Je remercie le Serviteur de Dieu et je prie pour sa glorification.

4 novembre 1955.

Une Sœur de G.

L'année dernière, un de mes neveux a dû subir, à la suite d'un accident, l'ablation de la rate. L'opération très délicate a bien réussi, Dieu merci. Mais le chirurgien avait recommandé que l'enfant ne fasse pas de maladies infectieuses. Dans le courant de l'hiver, l'enfant a fait une angine scarlatineuse avec forte température. Quand j'eus connaissance de la maladie, je fis une neuvaine à la Sainte Vierge et au Père Tornay. L'enfant s'est bien rétabli et ne s'est senti de rien. Au contraire, depuis cette petite maladie, il est devenu plus résistant et il est aussi robuste qu'avant son accident. Aussi, est-ce avec plaisir que je vous fais part de la grâce obtenue par l'intercession du chanoine Tornay.

11 novembre 1955.

A.-S., S.

En vue de la béatification du Père Tornay, je tiens à vous faire part de la réussite d'un examen très difficile après récitation de la neuvaine.

15 novembre 1955.

F. P., L.

Ma petite-fille âgée d'une année et demie avait complètement perdu l'appétit et elle dépérissait. Son estomac ne supportait plus la nourriture habituelle. Les différents médecins consultés n'arrivaient pas à trouver le remède. J'eus alors l'idée de prier la Sainte Vierge et le chanoine Tornay. Je fus si bien exaucé que, lors de la consultation suivante, le médecin trouva sans difficulté l'aliment qui pouvait convenir à cette

enfant, et depuis lors la santé de ma petite-fille s'améliore de jour en jour.

11 décembre 1955.

P. B., M.

Un jeune homme de 15 ans est atteint de violents maux de ventre. Un premier médecin appelé à son chevet demeure très perplexe sur son état. Un second, diagnostique une péritonite et déclare qu'une opération s'avère urgente. La famille, qui s'adresse habituellement au premier médecin, hésite. On prie le chanoine Tornay avec ferveur. Le jeune homme, au milieu de ses souffrances, invoque à haute voix le Serviteur de Dieu. Le matin venu, l'état du malade semble déjà s'améliorer. Le mieux se maintient et, au bout de trois jours, le jeune homme peut prendre quelque nourriture. Aujourd'hui (deux mois plus tard), il est en pleine santé et il est heureux de signaler cette grâce qu'il attribue, avec une entière conviction, au chanoine Maurice Tornay.

14 décembre 1955.

B. F., M.

Opéré du ménisque, mon séjour à l'hôpital fut prolongé par une petite complication. Je demandais au chanoine Tornay de rejoindre la maison pour une date fixe. Ma demande fut exaucée à la lettre. Je dois, en outre, signaler plusieurs autres grâces qui m'ont aidé à marcher dans la voie de la confiance et de l'abandon au cours de cette petite épreuve.

26 décembre 1955.

B. C.

Autres faveurs signalées sans que les bénéficiaires n'aient donné de détails :

X., *Martigny*, 23 juin 1955. — M. L., *Flanthey*. — Veuve E. E., *Sion*, 23 novembre 1955. — L. C., *Pensier*. — X., *Sierre*, 12 décembre 1955. — X., décembre 1955. — W., *Le Châtelard-Romont*, 21 novembre 1955. — M. V., *Sembrancher*, 19 octobre 1955.

Les personnes qui auraient reçu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques IIc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Grand-Saint-Bernard, Valais, Suisse.)

Pour obtenir des images du chanoine Tornay, on peut s'adresser au Vice-Postulateur de la Cause à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Ces images sont fournies gratuitement.

FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

Reconnaissance au P. Tornay pour grâce obtenue : guérison d'un malade. 16 janvier 1956. C. L., B.

L'été dernier j'ai eu recours au Serviteur de Dieu Maurice Tornay et il m'a exaucée. Je suis une religieuse qui travaille dans une paroisse à secourir les pauvres et les malades. Bien que la localité soit une station climatique fréquentée par des clients très riches, nos ressources étaient fort limitées, à tel point que notre œuvre avait de la peine à se maintenir. Or, après avoir prié le chanoine Tornay, un renversement de la situation s'est produit : les aumônes reçues au cours des derniers mois dépassent largement celles des années précédentes. Que le Serviteur de Dieu Maurice Tornay en soit remercié !

17 janvier 1956.

St J. S., V.

Je me suis trouvée dans de grandes difficultés pour la remise d'un commerce et la vente d'un immeuble qui n'avait pas de passage. Les difficultés surgissaient de toutes parts avec acharnement et je voyais la situation insurmontable. Je me suis alors adressée au P. Tornay, qui était de notre village, en lui disant qu'il ne pouvait pas faire autrement que de nous secourir. Depuis lors, toutes les difficultés se sont aplanies bien mieux que nous l'avions espéré et à notre grand avantage.

18 janvier 1956.

X.

Une réussite d'examen par l'intercession du P. Tornay. 20 janvier 1956. X., S.

Ayant échoué quatre années successives à un certificat de licence, j'ai prié le chanoine M. Tornay du mois de juin au mois d'octobre. Un concours de circonstances providentielles accumulées a permis que je sois reçue au mois d'octobre, sans espoir humain. J'attribue cette grâce à l'intercession du chanoine M. Tornay.

2 février 1956.

St J. M., R.

J'avais recommandé au P. Tornay la santé de mon petit-malade depuis plus d'une année. Une très grave infection du foie avait

is sa vie en danger. Maintenant il va beaucoup mieux, bien qu'il aive suivre encore un régime. Nous espérons fermement que le Père ornay achèvera son œuvre si bien commencée.

14 février 1956.

L. M., C.

Mon mari vient de mourir, emporté par une crise cardiaque. Durant es quelques jours de maladie qui ont précédé son brusque départ, il nous parlait constamment du P. Tornay. Lorsque les maux de tête devenaient particulièrement violents, il posait une image-relique du Serviteur de Dieu sur la partie malade et nous déclarait que sa douleur en était soulagée. Puisse le P. Tornay nous venir en aide en ces tristes jours ! 22 février 1956.

Veuve X.

Je remercie le chanoine M. Tornay de son intervention pour le rétablissement de ma santé.

5 mars 1956.

P. B., N.

Les personnes qui auraient reçu quelque faveur par l'intercession du Serviteur de Dieu sont toujours instamment priées d'en communiquer le récit au chanoine Charles Giroud, vice-postulateur de la Cause, à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, à qui doivent être adressés tous les dons en faveur de la Cause du P. Tornay. (Compte de chèques IIc 4893, « Cause de Béatification du P. Tornay », Révérend chanoine C. Giroud, Grand-Saint-Bernard. Valais, Suisse.)

Pour obtenir des images du chanoine Tornay, on peut s'adresser au Vice-Postulateur de la Cause à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Ces images sont fournies gratuitement.



FAVEURS ATTRIBUÉES À L'INTERCESSION DU SERVITEUR DE DIEU MAURICE TORNAY

Nous conformant au décret d'Urbain VIII, nous déclarons n'attacher qu'une importance purement humaine aux divers faits merveilleux que nous publions, et n'avoir nullement l'intention de prévenir, à ce sujet, le jugement de la Sainte Eglise.

J'ai un fils qui est prêtre, et depuis quelque temps nous lui cherchions une bonne gouvernante, mais sans résultat. Alors en lisant votre *Revue*, je me suis adressée directement au P. Tornay, et cinq jours après, mon fils avait sa bonne dont il est très satisfait. Je crois fermement que c'est par l'intercession du R. P. Tornay.

31 mai 1956.

G. V. C., N.

Je vous fais parvenir cette offrande en l'honneur du P. Tornay, pour le remercier des nombreuses grâces reçues durant cette année, en particulier pour avoir obtenu un emploi à mon mari l'hiver passé.

28 juin 1956.

X. C.

Il m'est trop long de détailler toutes les grâces obtenues par l'intercession du P. Tornay, mais en voici une. Un jour du mois de mai, je relisais la revue *Grand-Saint-Bernard-Thibet* et je tombais sur cette pensée du Serviteur de Dieu : « A la personne qui te déplaît le plus, fais-lui chaque jour une marque d'amitié, pour que le règne du Christ s'étende plus glorieux. » Après avoir approfondi ce texte en regardant l'image du Père, je l'ai supplié de m'aider à pardonner à une personne que je ne saluais plus, depuis des années. Le lendemain, je fus complètement changée vis-à-vis de cette personne, au point de ne plus me reconnaître. Le P. Tornay est pour moi un second ange gardien.

25 juillet 1956.

M^{me} X.

Je vous envoie une modeste obole en reconnaissance à Dieu par l'intercession du bon P. Tornay. Mon fils gravement accidenté (vélo contre auto) a été rapidement guéri, quoique étant hémophile, après trois transfusions de sang. Il aurait pu rester longtemps infirme. Grâce à Dieu, il va bien maintenant.

Été 1956.

F.

Le Chanoine Tornay a fait qu'après bien des soucis, une somme de 500 fr. qui était pour ainsi dire perdue, nous est revenue.

11 août 1956.

E. R.